

Immaculée Conception 2010
Messe des Équipes Notre-Dame
Église Saint-Bruno de Voiron

En fêtant l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, nous célébrons un *don extraordinaire* fait par Dieu à l'une de ses créatures. Marie, depuis le premier instant de son existence (c'est-à-dire dès sa conception), est entièrement intacte du péché originel ; elle est, si l'on peut dire, *réconciliée* avec le Seigneur dès le début. Marie est délivrée de ce péché qui nous touche, et qui introduit entre Dieu et nous un obstacle – dont le Christ est venu nous libérer. Pour sa part, elle a été libérée de cet obstacle au premier moment, pour accueillir pleinement et librement sa mission de Mère du Christ.

Ce don de Dieu s'est réalisé gratuitement, « passivement », sans que Marie y soit pour quelque chose. Mais aujourd'hui, l'Évangile nous rapporte un épisode où l'on voit Marie intervenir, dialoguer, être *active* face à l'annonce de l'Ange. Elle demande : « Comment cela va-t-il se faire ? » ; et c'est en connaissance de cause, librement, qu'elle va dire son « oui » au projet de Dieu, même si elle ne mesure sans doute pas encore la portée de ce consentement.

Prendre des décisions, faire des choix, donner un assentiment ou un refus ; c'est aussi une nécessité pour toute personne responsable. Le thème de cette année pour les Équipes Notre-Dame est justement axé sur cette exigence, l'exigence de *discernement*. Et le thème spécifique du secteur de l'Isère est encore proche de cela, puisqu'il s'agit d'un des « quatre piliers » du mariage, celui de la *liberté*. Faire des choix, librement, avec discernement, est un besoin pour tout homme, qu'il soit marié ou pas, quel que soit son niveau de foi ou son état de vie. A la lumière de la décision de Marie, nous pouvons à notre tour nous demander : comment prenons-nous les décisions qui se présentent à nous ? Quels sont les critères de nos choix, quelles sont les sources de nos options et de nos préférences ? La vie est remplie de « petites » alternatives qui n'engagent guère, des choix « au quotidien » ; mais il arrive aussi que des possibilités s'offrent à nous, qui engagent beaucoup plus. Choisir une orientation, un métier, un domicile – ou choisir un conjoint ! Voilà des décisions dont l'enjeu est immense ; et comme chrétiens, nous savons bien que le Seigneur ne saurait être absent d'aucun des domaines de notre vie.

L'Église nous offre aujourd'hui, précisément, deux exemples de *choix*, de décisions à prendre. La première lecture, du livre de la Genèse, rapporte la décision fondamentale des premiers parents de l'humanité, celle de manger du fruit de « l'arbre de la connaissance du bien et du mal » ; et nous avons entendu les paroles de Dieu, qui en même temps annonce les conséquences de ce choix, et promet déjà la venue du Messie. Et puis, comme en opposition, l'Évangile de saint Luc relate la réponse de Marie à l'Ange qui lui propose d'être la Mère du Sauveur.

Ces deux exemples de choix sont profondément antagonistes, et la Tradition chrétienne a très vite mis en contraste Ève et Marie, à la suite de saint Paul qui

mentionnait déjà Jésus comme le « nouvel Adam » (Romains 5,15). La décision d'Ève, la décision de Marie : deux décisions profondément opposées, tant sur leur motivations que sur leurs effets. Si Ève a décidé en quelque sorte de dire « non » au commandement de Dieu, ce n'est certes pas par gourmandise envers une pomme... mais c'est d'abord un refus de l'amour de Dieu, un manque de confiance en Dieu ; une volonté, peut-être par curiosité, de transgresser le précepte d'un Dieu dont on se défie. Un choix effectué par orgueil et méfiance, un choix d'où le Seigneur est tenu à l'écart. Un choix libre, certes, mais où la liberté se transforme en autonomie vis-à-vis de Dieu.

Marie, elle aussi, a dû prendre une décision devant la proposition qui lui était faite. Elle avait sans doute bien des facteurs à prendre en compte ! Le qu'en-dira-t-on, la perspective de la répudiation par Joseph, peut-être de la lapidation... Mais aussi, l'attente du Messie promis à Israël, l'accomplissement de la libération du Peuple élu. Et puis surtout, l'abandon à Dieu, la conviction de l'Amour du Seigneur, et cette pureté immaculée de l'âme de Marie, qui l'incite à une confiance totale en Dieu. Marie, pourtant, ne répond pas aveuglément : la foi n'est pas une démission de l'intelligence. Elle s'informe auprès de l'Ange, pour discerner en pleine liberté. « Comment va-t-il se faire ?... » Et c'est *entièrement libre, entièrement sous le regard de Dieu*, que Marie accueille la mission unique d'être Mère de Dieu.

L'enseignement que nous apporte cet épisode est précieux. La véritable liberté que nous recherchons tous, n'est pas une autonomie vis-à-vis de Dieu, comme on voudrait nous le faire croire, et comme Ève l'a effectivement cru. La présence de Dieu n'opprime pas l'homme : bien au contraire, elle le libère. Plus nous nous placerons sous le regard de Dieu, comme Marie, et plus nous serons libres pour discerner, pour prendre des décisions, et pour accomplir le Bien. C'est l'Esprit Saint, déjà présent en Marie « pleine de Grâce », qui doit nous permettre à nous aussi de faire les bons choix – si, bien sûr, nous prenons les moyens de L'écouter.

Cette nécessité de décider en présence de Dieu prend un relief particulier dans le cadre du *sacrement du mariage* ; le Père Henri Caffarel, fondateur des Équipes Notre-Dame, a voulu que la maternité de Marie soit marquée plus intensément dans les foyers chrétiens, particulièrement en cette fête de l'Immaculée Conception. La liberté, le discernement, sont essentiels dans un choix de vie comme celui du mariage. Choisir sous le regard de Dieu, demander la sagesse de Dieu, est de plus en plus nécessaire aux époux et aux parents, à mesure que le monde actuel met au défi un engagement durable comme celui du mariage.

En particulier, témoigner du mariage demande une vision renouvelée de la *liberté*. Qu'est-ce qu'aimer librement ? Est-ce que cela correspond à l'« amour libre » comme on le pratique aujourd'hui ? Aimer librement consiste-t-il à ne se fixer d'autre limite que le désir immédiat ; à demeurer ensemble « tant que tout va bien », puis à se séparer sans regret ?

Si l'Église insiste sur la liberté comme « pilier » du mariage, c'est notamment à la lumière de l'Évangile d'aujourd'hui. Aimer librement, pour les époux ou les futurs époux, consiste à agir comme Marie ; à choisir avec l'Esprit Saint, à rejeter la

spontanéité, l'irréflexion ; à savoir que Dieu agit dans la durée, et à être profondément convaincus que le Seigneur prend soin de nous. C'est dans la prière, comme Marie, que je discerne et que je choisis mon conjoint ; c'est encore sous le regard de Dieu que je choisis sans cesse la fidélité, la permanence, la constance. C'est toujours avec Lui que je peux choisir de pardonner et de demander pardon ; alors que spontanément, nous sommes rancuniers et n'aimons pas reconnaître nos fautes ! La liberté dans le mariage, sans cesse ranimée par le Sacrement, permet de durer et de dépasser les crises.

Le choix de Marie n'a certainement pas été facile. Pas davantage, les choix que nous posons aujourd'hui au fil de nos vies. Le péché menace sans cesse notre liberté d'enfants de Dieu ; mais ce péché a été vaincu par le Christ, et Marie a reçu le fruit de cette victoire avant même la venue du Christ. Nous participons, nous aussi, à la victoire par notre baptême. A l'exemple de Marie, si nous vivons en présence de Dieu, nous recevons la même liberté, joyeux d'accomplir le projet de Dieu : « Que tout se passe pour moi selon ta parole ».